



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} mai 1953

Classe 71k

Demande déposée: 15 décembre 1950, 18 1/2 h. — Brevet enregistré: 15 janvier 1953.

BREVET PRINCIPAL

Société Anonyme de la Fabrique d'Horlogerie Le Coultre & Cie.,
Le Sentier (Suisse).



Mouvement de montre à chronographe.

La présente invention a pour objet un mouvement de montre à chronographe.

Ce mouvement est caractérisé en ce que le pivot de la roue d'échappement situé le plus près de celle-ci est disposé dans une partie fixe du bâti, tandis que celui qui en est le plus distant, et à proximité duquel l'arbre de cette roue porte un pignon, est disposé dans une baseule permettant de l'éloigner momentanément de sa position normale de fonctionnement, afin de mettre ledit pignon en prise avec un mobile entraînant la trotteuse du chronographe.

Le dessin annexé montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention, donnée à titre d'exemple.

Les fig. 1 et 2 en sont des vues en élévation dans deux positions différentes.

Dans ces deux figures, 1 est la roue d'échappement, 2 son arbre, 3 un palier fixe dans lequel repose le pivot de cet arbre voisin de ladite roue d'échappement, et 4 le palier du pivot opposé, c'est-à-dire le plus distant de cette roue.

Ce dernier pivot est disposé dans une baseule 5 susceptible d'être déplacée dans la direction des flèches 6 et 7, soit perpendiculairement à l'axe de l'arbre 2 dans sa position de marche normale, représentée à la fig. 2 et, en outre, pratiquement perpendiculairement au plan contenant les axes des paliers fixes de l'ancre et de la roue d'échappement. Cette dernière condition fait que les fonctions de

l'échappement ne sont pas grandement affectées par le déplacement précité, comme cela est encore précisé plus loin.

Au voisinage immédiat du pivot tournant dans le palier 4 ou palier mobile, l'arbre 2 porte un pignon 8; il portera bien entendu aussi le pignon habituel non représenté engageant avec la roue de champ.

Au centre du mouvement se trouve enfin un axe 9, destiné à entraîner une grande trotteuse et portant à cet effet une roue 10 située à la hauteur du pignon 8.

Si, de la position normale représentée à la fig. 2, on déplace la baseule 5 dans le sens de la flèche 6 pour l'amener dans la position de la fig. 1, soit donc de 5' à 5 dans cette figure, le pignon 8 se met en prise avec la roue 10 et entraîne l'aiguille de chronographe.

Par un mouvement contraire, dans le sens de la flèche 7 de la fig. 2, on débraye le chronographe.

Il est ainsi possible, en agissant sur la baseule 5 au moyen d'un poussoir, de mettre l'aiguille de chronographe en marche ou de l'arrêter à volonté.

La pratique a démontré que la position inclinée atteinte par l'arbre 2 n'exerce presque aucune influence sur les fonctions de l'échappement, vu que la position de la roue d'échappement au voisinage du pivot fixe 3 supprime presque entièrement le mouvement de translation de cette roue dont le déplacement

ment peut être considéré comme une légère inclinaison de son plan, ce qui déplace très peu en hauteur le point d'attaque sur les levées de l'ancre.

5 La position normale de fonctionnement pourrait aussi correspondre à un arbre incliné et celui-ci être ramené dans la perpendiculaire au moment de l'entraînement de la trotteuse, ou bien il serait encore possible de le déplacer
10 entre deux positions inclinées, de part et d'autre de la position de la fig. 2.

REVENDICATION:

Mouvement de montre à chronographe, caractérisé en ce que le pivot de la roue d'échappement situé le plus près de celle-ci est dis- 15 posé dans une partie fixe du bâti, tandis que celui qui en est le plus distant, et à proximité duquel l'arbre de cette roue porte un pignon, est disposé dans une bascule permettant de l'éloigner momentanément de sa position nor- 20 male de fonctionnement, afin de mettre ledit pignon en prise avec un mobile entraînant la trotteuse du chronographe.

Société Anonyme
de la Fabrique d'Horlogerie
Le Coultre & Cie.

Mandataire: Edmond Lauber, ing. dipl., Genève.

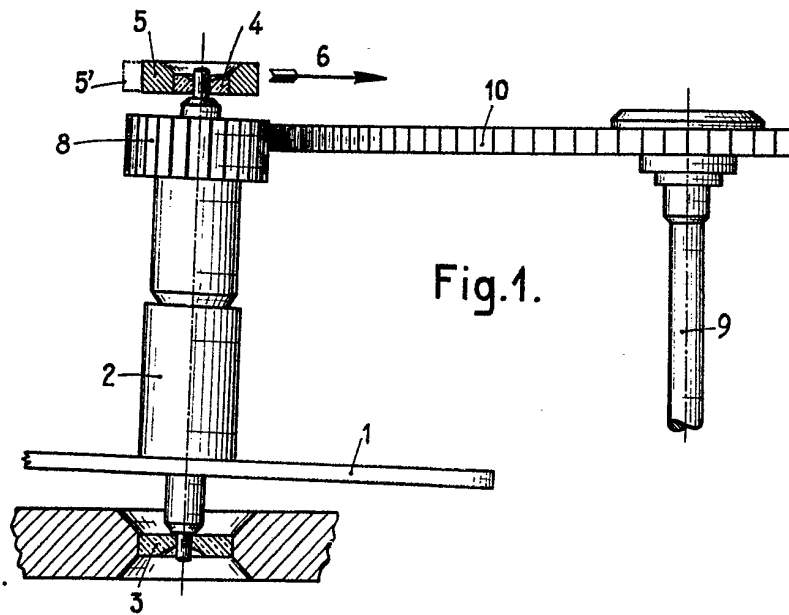


Fig. 1.

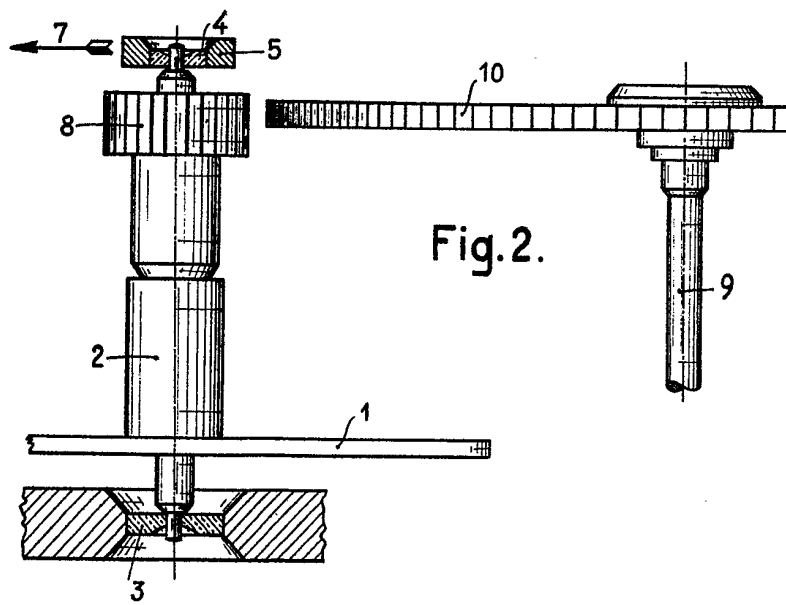


Fig. 2.